



REGROUPEMENT POUR
LA PROTECTION DE L'EAU DE LA
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Plan stratégique quinquennal 2025-2029

Décembre 2024

Plan du document

1. INTRODUCTION

- a) Contexte
- b) Mission
- c) Vision 2029

2. AXES et OBJECTIFS STRATEGIQUES

- a) Gouvernance
- b) Concertation
- c) Protection
- d) Promotion

3. ACTIVITES et PLAN D’ACTION

4. RESSOURCES

- a) Financières
- b) Administratives
- c) Humaines
- d) Technologie et biens durable
- e) Réseautage

5. GOUVERNANCE ET GESTION

- a) Structure de gouvernance collaborative
- b) Cadre décisionnel transparent et participatif
- c) Plan stratégique et opérationnel
- d) Coordination avec les niveaux de gouvernance supérieurs
- e) Mécanismes de responsabilisation et de suivi
- f) Communication et éducation auprès des parties prenantes
- g) Mise en place de partenariats et de financements
- h) Utilisation de technologies pour la gestion et la gouvernance

6. SUIVI ET EVALUATION

- a) Définition d'indicateurs de performance
- b) Programme de suivi environnemental
- c) Évaluation des progrès et des impacts des actions
- d) Rapports et reddition de comptes
- e) Réunions de bilan et réajustement des stratégies
- f) Outils technologiques pour le suivi et l'évaluation
- g) Implication de la communauté dans le suivi
- h) Évaluation externe et audits de performance

7. PLAN DE COMMUNICATION

1. INTRODUCTION

a) Contexte

Fondé en 2013 en tant qu'organisme à but non lucratif, le Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée de la Gatineau (RPEVG) œuvre principalement sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Vallée-de-la-Gatineau qui comprend 17 municipalités et 5 territoires non organisés. Le territoire de la *Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg* est aussi inclus dans ce grand territoire.

En dressant le contexte environnemental de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, on constate qu'elle comprend un réseau hydrographique très important qui se distingue par un nombre élevé et une grande diversité de milieux hydriques (lacs, rivières, ruisseaux) et milieux humides (marécages, marais, tourbières...). Deux bassins versants principaux couvrent son territoire, soit le bassin Gatineau, qui couvre la plupart du territoire, et le bassin Coulonge, situé à l'ouest. Le principal cours d'eau de la MRC est la rivière Gatineau, qui prend sa source dans les Laurentides et coule vers le sud, se déversant dans la rivière des Outaouais. Les principaux plans d'eau de la MRC sont les réservoirs Cabonga et Baskatong ainsi que les lacs 31 milles et Poisson Blanc. Un total de 19 231 km de cours d'eau se retrouve sur le territoire de la MRC de La Vallée de la Gatineau qui comprend également 367 118 ha couverts par des lacs (plus de 3200 lacs de diverses superficies), répartis entre les diverses municipalités et territoires non organisés.

Plusieurs entités se partagent la gestion et l'organisation de la gouvernance de l'eau sur notre territoire. Leurs rôles sont divers et partagés. Le RPEVG en fait partie et apporte sa contribution dans la protection de l'eau de notre région. La MRC, les municipalités, les associations de riverains de lacs sont les membres principaux du regroupement qui travaillent également en partenariat avec l'agence de bassins versants de la région (ABV des 7) et le Conseil régional de l'environnement et du développement de l'Outaouais (CREDDO). Le premier a été mandaté par le gouvernement du Québec pour la préparation du Plan Directeur de l'eau pour les 7 bassins versants de l'Outaouais (en cours). Le deuxième a été mandaté par la MRC pour préparer le Plan régional pour les milieux humides et hydriques de l'Outaouais (en cours d'approbation).

Ces documents constituent nos bases de travail et de sensibilisation des acteurs clés qui s'occupent de la protection et de la gestion de l'eau. Cette dernière demeure un incontournable pour la région. Autrefois dédiée au transport et au commerce, elle est devenue un élément essentiel de la qualité de vie, permettant la pratique d'activités récréatives et ludiques. Le RPEVG et ses partenaires visent à en faire connaître la richesse mais aussi à comprendre ses nombreux enjeux. L'eau conservera son statut

fondamental pour la région et nous réalisons la fragilité de cette ressource. Les grandes problématiques seront communiquées et discutées avec les acteurs impliqués afin de trouver un équilibre entre sa mise en valeur, la protection de ces milieux naturels et la biodiversité qu'elle renferme. Notre plan stratégique de cinq ans se veut un outil d'encadrement et de travail pour moduler nos actions et activités futures avec l'ensemble de nos partenaires.

b) Mission

La mission de l'organisme est de protéger et mettre en valeur les cours d'eau, les plans d'eau et les eaux souterraines situés sur le territoire de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau afin de contribuer à la prospérité économique et à la qualité de vie de l'ensemble des citoyens. La mission est fondée sur la concertation et le soutien des intervenants en environnement, l'engagement de l'ensemble des citoyens et l'amélioration de la connaissance de la science et des technologies de l'eau. Le regroupement assume un rôle régional en partenariat avec la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, les municipalités, les paliers gouvernementaux, les associations de lacs et autres groupes qui partagent le même intérêt.

c) Vision 2029

Le RPEVG devrait avoir acquis une plus grande visibilité auprès de la MRC, des élus municipaux, des associations des lacs, des riverains, des utilisateurs des plans d'eau et résidents des municipalités de la MRC.

Un engagement ferme de la MRC et des municipalités pour la prévention de l'introduction des espèces exotiques envahissantes dans nos plans d'eau et l'importance de la mise en place d'une réglementation régionale pour assurer l'obligation de nettoyer les embarcations partout sur le territoire.

Une collaboration plus étroite avec nos partenaires sur l'importance des actions environnementales régionales et nationales associées à l'eau et aux divers enjeux associés.

2. AXES ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Dans le cadre du plan stratégique quinquennal de protection de l'eau, les objectifs stratégiques de notre regroupement pourraient se décliner suivant quatre axes.

a) Gouvernance

L'objectif est d'assurer une gestion efficace, équitable et transparente des ressources naturelles et des actions de protection des lacs et cours d'eau. Cela inclut l'établissement d'une structure de gouvernance participative où chaque acteur, qu'il s'agisse de municipalités, d'associations, ou de citoyens, a un rôle à jouer. Également, la mise en place de mécanismes de prise de décision basés sur des données scientifiques et des consultations publiques et d'assurer un suivi rigoureux des actions et politiques mises en œuvre, tout en garantissant une reddition de comptes transparente.

- Augmentation du nombre d'associations de lacs formés
- Municipalités et associations membres du RPEVG
- Liens développés avec tous les organismes reconnus
- Atteinte de l'autofinancement du RPEVG

b) Concertation

L'objectif est de favoriser la collaboration entre les différents acteurs concernés par la protection des lacs et cours d'eau afin de créer des synergies et maximiser l'efficacité des interventions. Les sous-objectifs incluent de créer un espace de dialogue permanent entre les intervenants (associations, chercheurs, autorités locales, riverains) et de promouvoir des initiatives collectives basées sur une compréhension commune des enjeux et des priorités. Il est aussi essentiel d'encourager le partage des connaissances et des bonnes pratiques pour une protection plus intégrée et durable.

- Connaissance des divers bassins versants pour une meilleure concertation entre les lacs
- Favoriser les échanges entre les associations pour le partage d'expertise.

c) Protection

L'objectif est de mettre en œuvre ou appuyer les actions concrètes pour protéger les écosystèmes lacustres et leur biodiversité face aux pressions environnementales telles que l'urbanisation, la pollution, les espèces exotiques envahissantes ou les changements climatiques afin de réduire les sources de pollution (eaux usées, fertilisants, pesticides, introduction d'espèces) et limiter l'impact des activités humaines sur les lacs. Privilégier la restauration des rives dégradées, protéger les habitats sensibles et préserver les zones humides. Sensibiliser la population aux gestes écoresponsables pour la protection des lacs.

- Favoriser le suivi régulier de la qualité de l'eau (RSVL)
- Sensibilisation à la réduction des apports de phosphore
- Suivi des espèces exotiques envahissantes

d) Promotion

L'objectif est d'assurer la mise en valeur des lacs en tant que patrimoine naturel et ressource écologique et économique pour les communautés locales. Organiser des campagnes de sensibilisation pour promouvoir l'importance des lacs auprès du grand public et encourager le tourisme durable et les activités récréatives qui respectent les écosystèmes lacustres. Valoriser les initiatives locales et les bons comportements de gestion afin de renforcer l'engagement communautaire dans la protection des lacs et cours d'eau. Ces objectifs visent à assurer une gestion durable et participative des lacs, tout en conciliant les besoins des écosystèmes et des communautés locales.

- Développer la crédibilité du regroupement auprès du public cible et parties prenantes
- Promouvoir les meilleures pratiques environnementales
- Mobiliser la communauté locale

3. ACTIVITÉS ET PLAN D'ACTION

PERIODE	AXE A : GOUVERNANCE Objectifs stratégiques	ACTIVITÉS	ACTIONS	OUTILS HEROS DE L'EAU PLAN DE COMMUNICATION
2025 permanent	1-Tous les lac/rivières des zones municipalisées de la MRC VG disposent d'une association de lac	1.Solliciter le concours de nos membres	Inventaire FARHTR Administration Réunions périodiques avec la préfecture de la MRC, Rencontres avec ABV-7 Tournée de 5 municipalités + présentation sur le	Outil: Facebook & site web Communication avec tous les ACTEURS DE L'EAU Message clés du plan de communication
2024 – 2029 permanent	2-Toutes les municipalités et villes ainsi que toutes les associations de lacs sont membres actifs du Regroupement	2.Utiliser les médias de masse pour rejoindre les personnes susceptibles de former une association de lacs	Regroupement Communications virtuelles Utilisation Facebook et site WEB pour rejoindre les membres des associations	 Outil : Registre des municipalités renaissance de ROLRIV
2024 – 2029	3- Le Regroupement entretient des liens avec tous les organismes régionaux affinitaires, dont la MRC et l'ABV7	3.Établir et maintenir un lien de partenariat avec la MRC pour consolider les efforts du RPEVG avec des moyens précis. 4.Solliciter ABV7 et ministères pour obtenir des cartes des bassins versants et associations existantes.	Message radiophonique portant sur l'existence du Regroupement	COLLOQUE RAPPEL et autres
	4- Assurer l'autofinancement du regroupement	5.Visiter les municipalités et voir si des activités pourraient être réalisées conjointement (promotion lavage des bateaux, affichage, etc.) 1.Doter le Regroupement d'une permanence à temps partiel 2.Préparer un plan de financement	Finance et Administration Inventaire FARHTR Explorer possibilités de financement avec la MRC	
	AXE B : CONCERTATION	ACTIVITÉS	ACTIONS	OUTILS

	Objectifs stratégiques			HEROS DE L'EAU PLAN DE COMMUNICATION
2025 – 2026	1-S'assurer que toutes les associations de lacs connaissent leur bassin versant 2-Toutes les associations de lacs partagent entre elles la totalité de leur expertise	1.Sonder les associations existantes au sujet de leur connaissance du concept de bassin versant 2.Mettre en place des mécanismes de communication et ou provoquer des occasions de partage d'expertise (forum, ateliers) 3.Encourager les associations de lacs à travailler en fonction des bassins versants pour se regrouper.	Communications Administration Message pub radio, web, Facebook Promotion du Regroupement Rencontres et discussions avec les associations de lacs	Ministère de l'environnement outils promotionnels Site GEO... Organisation d'un concours pour « nommer les bassins versants », ou « connaissez-vous vos voisins » U-tube video, production de pamphlets, affiches, dépliants Objets promotionnels Messages clé du plan de communication
	AXE C : PROTECTION Objectifs stratégiques	ACTIVITÉS	ACTIONS	HEROS DE L'EAU PLAN DE COMMUNICATION

2025 - 2027	1-Assurer que la qualité des eaux des lacs, des rivières et des nappes phréatiques est évaluée régulièrement	1.Encourager et promouvoir la pleine participation des associations à adhérer au RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs) 2.Santé de la nappe phréatique 3.Fosses septiques en bon état et conforme aux règles	Administration Communications	Suivi des niveaux de phosphore a travers le RSVL Diffusion et publication des rapports de recherches Messages clé du plan de communication
2025-2027	2-Phosphore Toutes les sources d'importation de phosphore sont répertoriées 3-Toutes les mesures de mitigation possible des apports de phosphore dans l'eau sont connues et appliquées	1.Diffuser l'information sur les sources de phosphore et les impacts associés (eutrophisation) 2.Appuyer, encourager et suivre l'application sur le Règlement de re-végétalisation des berges 3.Influencer les municipalités pour assurer que la conformité des installations septiques est respectée auprès des riverains. 3.Informer sur l'impact sur les densités d'installations et d'occupations riveraines (Réf. 20%)	Exploration et discussions sur la mise sur pied d'un mécanisme de vérification des fosses septiques pourrait être entamées avec l'ABV7 Collaboration avec ministère des ressources naturelle pour la catégorisation des fosses sceptiques Discussions avec la MRC et les municipalités	Ajout de messages clés sur nappe phréatique, phosphore et espèces envahissantes Message publicitaire, site web et Facebook
2024 -2026	4-Espèces envahissantes Toutes les espèces envahissantes sont répertoriée 5-Toutes les mesures d'éradication ou de mitigation des espèces	1.Produire et maintenir à jour un répertoire des espèces aquatiques envahissantes et en connaître les caractéristiques 1.Sensibiliser les populations sur les mesures à prendre pour éviter	Administration Communication	Message audio sur les stations de lavage Sujets : Espèces envahissantes : myriophylle à épi, moules zébrées, écrevisse a tache rouge etc.

	envahissantes sont connues et appliquées	et/ou réduire l'introduction et la propagation de EAE 2.Susciter l'importance de mettre en œuvre des programmes de contrôle	Discussions avec la MRC et les municipalités au sujet des stations de lavage Installation de stations de lavage de bateaux avec eau chaude pour les invertébrés sur le territoire Reference et identification a la stratégie gouvernementale sur la lutte aux espèces envahissantes	Revitalisation des berges, réduire les surfaces gazonnées et planter végétation naturelle Protection des poissons et de la faune, ne pas détruire la forêt
	AXE D : PROMOTION Objectifs stratégiques	ACTIVITÉS	ACTIONS	HEROS DE L'EAU PLAN DE COMMUNICATION
2025 et en continu	1-Développer et maintenir une forte crédibilité et notoriété auprès de nos publics cibles et nos parties prenantes 2-Promouvoir et mettre en œuvre les meilleures pratiques auprès de la population, les villégiateurs, les touristes et les commerçants. 3-Promouvoir et mettre en œuvre les meilleures pratiques auprès des organismes municipaux, provinciaux et les entreprises	1.Développer une stratégie de marketing social visant à modifier les comportements en faveur des meilleures pratiques 1.Travailler en partenariat avec le ministère des Transports et le ministère de l'Environnement	Administration Finances Communications Plan de communication du site Web et Facebook, Élaboration du plan de marketing et/ou embauche de firme de publicité pour la création d'affiches, posters et la production de vidéos <i>Le contenu du site web est la première source d'alimentation du site web et des media sociaux.</i>	Voir nouveau plan de mise en place/ communications virtuelles sur web et les media sociaux Développer une série YouTube sur sujets choisis pour Site web, Facebook et les messages radio Sujets : Qualité de l'eau Engagement communautaire Espèces marine envahissantes Propagation du myriophylle à épis, Lavage des bateaux,

			<i>Le degré d'ouverture aux commentaires du public doit être déterminé</i>	Revitalisation érosion des berges, Impact des bateaux à moteur, et Etc. Site web Publication d'articles et infolettre Infolettre des associations de lacs Documents scientifiques, Publications environnementales, Production de messages écrits ponctuels, Transcription des messages radiophoniques, Concours, jeux, devinettes pour susciter l'attachement au site Affiches publicitaires Production artisanale ou par une Cie de publicité Messages Radio CHGA Autre, ex : Organisation d'un concours pour « nommer les bassins versants », ou « connaissez-vous vos voisins »
--	--	--	--	---

4. <u>RESSOURCES</u>				
a) Financières	Détails	Revenu réel	Revenu potentiel	Lien internet
Cotisation annuelle des municipalités				
	17 municipalités	\$4,250.00		
Cotisation annuelle des associations				
	9 associations ont contribué depuis avril 2024	\$900.00		
	But pour 2025 - 9 nouvelles associations		\$900.00	
Cotisation annuelle des individus				
	10 individus ont contribué pour 2024	\$200.00		
	But pour 2025 - 20 nouveaux individus	\$400.00		
Commanditaires				
Réel	Caisse populaire	\$2,000.00		
Possible	Équipement Maniwaki?		\$250.00	
Possible	Pronature Gracefield?		\$250.00	
Possible	Hors-bors Lafontaine?		\$250.00	
Possible	Assurance Kelly (Gracefield)?		\$250.00	
	Autre idées?			
Organisme pour subventions	As de Pique (but de \$10,000?)		\$10,000.00	
	Fondation de la faune du Québec (1) Lutte contre les plantes exotiques envahissantes)			https://fondationdelafaune.qc.ca/programmes-daide-financiere/programme-pour-la-lutte-contre-les-plantes-exotiques-envahissantes/
	Fondation de la faune du Québec - Amélioration de la qualité des habitats aquatiques			https://fondationdelafaune.qc.ca/programmes-daide-financiere/amelioration-de-la-qualite-des-habitats-aquatiques-aqha/

	Pêches et Océans Canada -Fonds de prévention des espèces aquatiques envahissantes			https://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/ais-eae/funding-financement/index-fra.html
	MELCCFP - Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (2022-2025)			https://www.environnement.gouv.qc.ca/programmes/psree/index.htm
	MELCCFP - Programme de soutien à la mission des organismes environnementaux			https://www.environnement.gouv.qc.ca/programmes/psmoe/index.htm
	MELCCFP - Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques (fin 2025)			https://www.environnement.gouv.qc.ca/programmes/prcmhh/index.htm
	MELCCFP - 4) Programme d'ensemencement pour une relève à la pêche (2024-2025)			https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/faune/documents/programmes/cadre-normatif-ensemencement-releve-peche.pdf
	MELCCFP - Crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles (2022-2027)			https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences_isolees/credit-impot.htm
	Environnement et changements climatiques Canada - Programme de financement communautaire ÉcoAction : Eau douce			https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/financement-environnement/programme-communautaire-ecoaction/guide-requerant.html
Revenu réel 2024		\$7,750.00		
Revenu additionnel potentiel			\$11,900.00	

b) Administratives	Détails	Francis	Dorothy	Gilles	Manon	Christine	Lise	Danielle	Ronald
Compétences organisationnelles									
	Organiser des rencontres internes							x	
	Organiser des rencontres externes								
	Préparer les agendas							x	
	Écrire des procès-verbaux								
	Animer des présentations internes							x	
	Animer des présentations externes								
	Répondre aux questions d'autres organismes								
	Répondre aux questions du public							x	
	Écrire des foires aux questions							x	
	Écrire des documents de formation							x	
	Assurer la liaison avec des fournisseurs (i.e. imprimer, marchandise)							x	
	Assurer la liaison avec des organisme gouvernementaux								
	Assurer la liaison avec des organismes privés (ex. Assoc. de lac, RAPPEL)								
	Assurer la liaison avec des commenditaires								
	Assurer la liaison avec des compagnies d'assurance								
Compétences financières									
	Comptabilité journalière								
	Payer les fournisseurs								
	Préparer les États financiers								
	Faire les dépôts bancaires								
Compétences en technologie									
	Maintenir la page facebook							x	

	Construire et maintenir site web							x	
	Maintenir Instagram							x	
	Produire des vidéos							x	
	Maintenir YouTube							x	
	Créer/maintenir un système de sauvegarde d'information							x	
	Créer/maintenir un système de fichier								
Compétences en communication									
	Créer des articles de publication pour différents médias							x	
	Assurer la liaison avec les médias								
	Préparation de plan de communication								
	Préparation de graphiques							x	
	Utilisation de Powerpoint ou Keynote							x	
	Utilisation de Word ou Pages							x	
	Utilisation de Excel ou Numbers							x	
	Imprimé des panneaux d'information							x	
	Imprimer notre logo sur de la marchandise							x	

c) Humaines	Poste comblé O/N	Nom
Président	O	Francis Leblanc
Vice-président	N	Gilles Richard
Secrétaire	O	Lise Ardis
Trésorier	O	Dorothy St-Marseille
Directeur 1	O	Barry Ardis

Directeur 2	O	Manon Vincelette
Directeur 3	O	Ronald Cross
Directeur 4	O	Christine Ouellet
Directeur 5	O	Danielle Morrison
Directeur 6	N	
Admin de bureau - temps partiel	N	

d) Technologie/Biens durables	Détails	Acquis	Nombre	Non-acquis
Site web				
	Domaine RPEVG.CA	x	1	
	Courriel professionnel	x	1	
	Web hosting	x	1	
	Backup du site web		1	x
	Confidentialité de l'adresse du domaine		1	x
	Service (Add-on) pour prendre des paiements		1	x
Espace virtuel pour réunion	Zoom	x		
System de backup				
	Obtenir un système de backup pour nos documents		1	x

Banque de gestion de document	Google Drive			
Vidéos/Photos	GoPro	x	1	
	Drone	x	1	
	Caméra (35mm ou sur téléphone)	x	2	
Ordinateurs				
	Tablette ou laptop?			x
	Imprimante?			x
Système de lavage de bateau	Nettoyeurs haute pression	x	?	
Panneaux d'information	Panneaux rigide?	?	?	
	Panneaux plastique?	?	?	
	Panneaux en V?	?	?	
	?			

e) Réseautage	Détails	Contact acquis O/N	Nom du contact	Courriel du contact
Gouvernemental				
	Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)			
	MELCFP			
	MRC Vallée de la Gatineau	O		
	Municipalité d'Aumond			
	Municipalité de Blue Sea	O		
	Municipalité de Bois-Franc			
	Municipalité de Bouchette			
	Municipalité de Cayamant			
	Municipalité de Déléage			
	Municipalité de Denholm			
	Municipalité de D'Egan-sud			
	Municipalité de Gracefield			
	Municipalité de Grand-Remous			
	Municipalité de Kazabazua			
	Municipalité de lac-Sainte-Marie			
	Municipalité de Canton de Low			
	Ville de maniwaki			
	Municipalité de Messines	O		
	Municipalité de Montcerf-Lytton			
	Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau			
Associations				
	ASSOCIATION LAC QUINN			

	ASSOCIATION LAC DES CÈDRES	O		
	BASSIN VERSANT LAC HENEY	O		
	ASSOCIATION BASSIN VERSANT POISSON BLANC			
	ASSOCIATION LAC SINCLAIR			
	FRIENDS OF LAKE PEMICHANGAN			
	ASS. LAC MURRAY			
	BASSIN VERSANT LAC BLUE SEA	O		
	ASS. PROTECTION LAC DES TENTE-UN MILLES			
	ASSOCIATION DU LAC CAYAMANT			
	FRIENDS/AMIS DU LAC PATTERSON	O		
	ASSÉ LAC CASTOR BLANC D'AUMOND			
	ASS GRAND LAC ROND (LAC RODDICK			
	LAKES ASSOCIATION OF KAZABAZUA			
Organisme privés	RAPPEL			
	Fyto			
	CRE Laurentide			
	Fédération québécoise de défense des lacs et cours d'eau (FQDLC)	O	Constance Ramacieri	infos@fqdlc.org
	COBALI			
	ABV des 7			
	Ozéro		Olivier Laberge	olivier.liberge@ozerosolutions.com

5. GOUVERNANCE ET GESTION

Dans le cadre de notre regroupement pour la protection de l'eau, la gouvernance et la gestion visent à structurer les actions de protection de l'eau, à établir une coordination efficace entre les membres, et à garantir l'engagement de toutes les parties prenantes.

a) Structure de gouvernance collaborative

Créer une structure de gouvernance collaborative qui inclut toutes les parties prenantes clés : associations locales, municipalités, organismes de recherche, citoyens, entreprises et autorités régionales. Cette structure peut inclure :

- Un conseil de gouvernance ou comité directeur, composé de représentants des différents secteurs (ex. représentants citoyens, experts, élus locaux) pour superviser les décisions stratégiques.
- Groupes de travail thématiques (qualité de l'eau, protection des écosystèmes, éducation et sensibilisation) pour traiter les problématiques spécifiques, avec des experts et acteurs concernés.

b) Cadre décisionnel transparent et participatif

Instaurer un cadre décisionnel transparent qui permet la participation de tous les membres et l'accès à l'information. Cela peut inclure :

- Réunions régulières avec les parties prenantes pour débattre des projets, ajuster les objectifs et partager les avancées.
- Consultations publiques pour impliquer les citoyens et intégrer leurs opinions dans les décisions importantes.
- Publication de rapports annuels ou semestriels pour informer le public des actions entreprises, des résultats obtenus et des défis rencontrés.

c) Plan stratégique et opérationnel (ce document)

Élaborer un plan de gestion stratégique pour définir des objectifs à long terme et des actions concrètes en matière de protection de l'eau, tout en précisant les rôles et responsabilités de chacun. Ce plan pourrait inclure :

- Objectifs clairs et mesurables, comme la réduction des polluants, la protection des habitats aquatiques, et la promotion des bonnes pratiques pour l'eau.

- Étapes d'action prioritaires et un calendrier pour coordonner les efforts des différents membres.
- Indicateurs de suivi pour évaluer l'efficacité des actions et ajuster le plan au besoin.

d) Coordination avec les niveaux de gouvernance supérieurs

Collaborer avec les gouvernements provinciaux, nationaux et autres autorités pour s'assurer que les initiatives locales s'alignent sur les réglementations en vigueur et pour bénéficier de soutiens financiers ou techniques. Cela inclut :

- Alignement avec les programmes et lois environnementales au niveau national et provincial.
- Accès aux subventions et aux ressources offertes par des organismes publics ou des programmes internationaux.
- Consultation régulière pour harmoniser les actions locales avec les priorités environnementales nationales.

e) Mécanismes de responsabilisation et de suivi

Établir des mécanismes pour assurer une gestion responsable des ressources et garantir l'efficacité des actions. Cela peut inclure

- Suivi rigoureux de la qualité de l'eau à travers des stations de mesure, des études de terrain, et des rapports de surveillance.
- Tableaux de bord environnementaux pour suivre les indicateurs de performance (niveau de pollution, biodiversité) et les partager avec le public.
- Audits externes pour évaluer la conformité aux règlements, la performance des actions, et l'utilisation des fonds.

f) Communication et éducation auprès des parties prenantes

Développer une communication continue pour sensibiliser et engager toutes les parties prenantes et les citoyens. Cela peut inclure :

- Bulletins d'information réguliers sur les projets en cours, les résultats obtenus, et les bonnes pratiques pour la préservation de l'eau.
- Sessions de formation pour les membres du regroupement, les citoyens et les entreprises locales, sur des sujets comme la gestion des eaux pluviales, la réduction des polluants, ou la restauration des berges.
- Événements publics comme des forums, des journées d'information, ou des conférences pour mobiliser et sensibiliser la communauté autour des enjeux de l'eau.

g) Mise en place de partenariats et de financements

Rechercher activement des partenariats avec des entreprises, des fondations, et des universités pour financer les projets et bénéficier d'expertises. Cela inclut :

- Partenariats public-privé pour des projets de protection et d'aménagement (restauration des berges, installation de stations de surveillance).
- Subventions et financements provenant de fonds publics ou d'organismes environnementaux internationaux pour soutenir les initiatives.
- Collaborations de recherche avec des universités pour étudier les écosystèmes aquatiques et évaluer l'efficacité des pratiques de gestion.

h) Utilisation de technologies pour la gestion et la gouvernance

Adopter des technologies modernes pour une gestion efficace et transparente, telles que :

- Plateformes numériques de suivi pour centraliser les données de qualité de l'eau, partager les informations, et suivre les projets en cours.
- Cartographie numérique pour identifier les zones à risque, suivre les changements dans les écosystèmes et planifier les actions.
- Outils de communication en ligne (réunions virtuelles, plateformes de discussion) pour faciliter la participation et la coordination entre les membres.

Une gouvernance et gestion bien structurées permettent à un regroupement de coordonner efficacement les efforts de protection de l'eau, de garantir la transparence, et de mobiliser la communauté autour de la préservation de cette ressource essentielle.

6. SUIVI ET EVALUATION

Le suivi et l'évaluation du plan stratégique est essentiel pour mesurer l'efficacité des actions entreprises, ajuster les stratégies si nécessaire, et démontrer les résultats auprès des parties prenantes et du public. Voici des éléments clés pour un suivi et une évaluation rigoureuse :

a) Définition d'indicateurs de performance

Établir des indicateurs clairs, mesurables et pertinents qui permettent d'évaluer les progrès réalisés. Ces indicateurs peuvent porter sur :

- Le nombre de membres impliqués
- Le nombre de bassins versants répertoriés
- La qualité de l'eau : niveaux de polluants (nitrates, phosphates, métaux lourds), transparence, pH, et oxygène dissous.
- La biodiversité : nombre et diversité des espèces aquatiques, état des habitats naturels (berges, zones humides).
- L'efficacité des actions de restauration : mesures de réduction de l'érosion, restauration des berges, stabilisation des sols.
- L'impact des actions de sensibilisation : nombre de citoyens sensibilisés, adhésion aux bonnes pratiques environnementales.

b) Programme de suivi environnemental

Mettre en place un programme de suivi environnemental qui permet de recueillir régulièrement des données pour analyser les tendances à long terme. Ce programme peut inclure :

- Stations de surveillance de la qualité de l'eau : installer des capteurs pour un suivi en temps réel ou organiser des campagnes de prélèvements réguliers.
- Inventaires de la biodiversité : effectuer des relevés périodiques pour évaluer la santé des populations aquatiques, la diversité des espèces, et l'état des habitats.
- Surveillance des berges et zones sensibles : suivre l'état des rives pour identifier les zones sujettes à l'érosion ou à la dégradation.

c) Évaluation des progrès et des impacts des actions

Réaliser des évaluations périodiques pour mesurer l'impact des actions du regroupement par rapport aux objectifs fixés dans le plan stratégique Cela inclut

- Analyses comparatives : comparer les données actuelles avec les données de référence (avant l'intervention) pour mesurer les progrès.
- Études d'impact pour les projets de restauration ou de prévention de la pollution, afin de déterminer leur efficacité et d'identifier les besoins d'ajustement.

d) Rapports et reddition de comptes

Publier des rapports réguliers pour partager les résultats du suivi et des évaluations avec les parties prenantes, et assurer la transparence. Ces rapports peuvent inclure :

- Rapports annuels sur les actions entreprises, les résultats obtenus, et les défis rencontrés.
- Bulletins d'information destinés aux membres, aux partenaires et au public pour les tenir informés de l'évolution de la situation.
- Tableaux de bord environnementaux avec des indicateurs clés affichés en temps réel sur une plateforme en ligne, accessible aux citoyens et aux parties prenantes.

e) Réunions de bilan et réajustement des stratégies

Organiser des réunions périodiques pour faire le point sur les résultats et, si nécessaire, adapter les stratégies. Ces réunions peuvent inclure :

- Réunions semestrielles ou annuelles avec les membres et partenaires pour évaluer les progrès et déterminer les ajustements nécessaires.
- Consultations publiques pour recueillir les retours de la communauté et prendre en compte les préoccupations locales dans les ajustements de stratégie.

f) Outils technologiques pour le suivi et l'évaluation

Utiliser des technologies modernes pour faciliter la collecte et l'analyse des données, telles que :

- Logiciels de gestion de projets et de suivi des indicateurs pour organiser les données de suivi, automatiser les rapports et faciliter le partage d'informations.
- Géomatique et cartographie numérique pour visualiser les zones sensibles, suivre les changements dans l'écosystème et documenter les progrès géographiquement.
- Capteurs et systèmes de télémétrie pour le suivi en temps réel de la qualité de l'eau, des niveaux de pollution, ou des conditions météorologiques locales.

g) Implication de la communauté dans le suivi

Encourager la participation citoyenne dans le suivi pour renforcer l'adhésion et la sensibilisation de la communauté, en permettant :

- Programmes de science citoyenne où les citoyens participent à la collecte de données (ex. prélèvements d'eau, inventaires de la faune et de la flore).
- Événements publics comme des journées de suivi environnemental ou de nettoyage, qui impliquent les communautés locales et sensibilisent aux enjeux de protection de l'eau.

h) Évaluation externe et audits de performance

Faire appel à des évaluateurs externes pour réaliser des audits réguliers de la performance du regroupement et garantir la crédibilité des résultats. Ces audits peuvent inclure :

- Évaluations indépendantes de l'impact des projets et des initiatives de conservation.
- Audits financiers pour assurer une utilisation responsable et efficace des fonds.
- Examens techniques pour vérifier la conformité avec les réglementations environnementales et les meilleures pratiques.

Le suivi et l'évaluation rigoureux permettent ainsi au regroupement de démontrer l'impact positif de ses actions, d'ajuster les stratégies selon les besoins et de garantir une gouvernance responsable et transparente dans la gestion de l'eau.

7. PLAN DE COMMUNICATION

Disponible dans un document séparé